L'Autorité lance une consultation publique sur les agents conversationnels

Publié le 29 janvier 2026

Après avoir annoncé s'être autosaisie le 9 janvier 2026 sur le fonctionnement concurrentiel du secteur des agents conversationnels, l'Autorité de la concurrence lance, en vue de la préparation de son avis, une consultation publique.

Les parties intéressées peuvent participer à la consultation publique jusqu'au 6 mars 2026 à l'adresse : consultation-agents-conversationnels@autoritedelaconcurrence.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 29 JANVIER 2026

L'Autorité lance une consultation publique sur les agents conversationnels

Lire le communiqué de presse